

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



NOS COMMERCES, NOS EMPLOIS - NOTRE AVENIR !

LE MINISTRE DU TRAVAIL SE DIT INTÉRESSÉ PAR PLUSIEURS PROPOSITIONS DE L'OGBL

Une délégation du syndicat Commerce de l'OGBL a rencontré récemment le ministre du Travail, Dan Kersch, dans le cadre de sa campagne «Nos commerces, nos emplois - notre avenir».

L'entrevue visait avant tout à exposer au ministre les 6 propositions-clé pour l'avenir du commerce, développées par l'OGBL dans le cadre de cette campagne, à savoir: l'introduction d'une convention collective sectorielle pour les petits commerces, l'établissement d'un plan de maintien dans l'emploi pour le secteur du commerce, des bons de consommation publics, un gel des loyers commerciaux, un moratoire sur les centres commerciaux ainsi que des horaires de travail clairement réglés pour les salariés du secteur.

Les représentants de l'OGBL ont souligné le rôle important que joue le ministère du Travail dans certains de ces dossiers, en particulier dans celui portant sur les horaires de travail, mais également celui relatif à l'introduction d'une convention collective sectorielle.

La nécessité de réformer la loi sur les conventions collectives de travail, afin de favoriser des négociations sectorielles, a ainsi été abordée plus en détail. A également été approfondie la question des temps partiels subis par les salariés, qu'utilisent certains employeurs afin de faire travailler leurs salariés de manière très flexible. Cette problématique est en effet très présente dans le secteur du commerce de détail.

Sur ce dernier point en particulier, le ministre du Travail a assuré le syndicat Commerce de l'OGBL, du soutien de ses services – et notamment de l'Inspection du Travail et des Mines – en vue de faire respecter le droit du travail.

Le ministre a par ailleurs exprimé son grand intérêt pour la campagne «Nos commerces, nos emplois - notre avenir» et a exprimé son accord avec plusieurs des propositions faites dans le cadre de celle-ci.

Communiqué par le syndicat Commerce de l'OGBL

le 2 décembre 2020